

Service VRD Foncier
Place de la Mairie
30340 St Privat des Vieux

Tél : 04.66.86.10.02
Fax : 04.66.86.62.28
Courriel : mairie@stprivatdesvieux.com



DEMANDE D'ARRETE MUNICIPAL OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

ENTREPRISE / PARTICULIER / ASSOCIATION

NOM SIRET

ADRESSE.....

TELEPHONE

EMAIL

OBJET DE LA DEMANDE (ex : déménagement, travaux, livraisons, échafaudages, vide-greniers, marchés, courses ...)

ADRESSE DE LA DEMANDE

DATES

N° Chantier/DICT (si existant)

IMMATRICULATION DES VEHICULES (obligatoires en zone de rencontre*)

MESURES DE STATIONNEMENT SOUHAITEES

MESURES DE CIRCULATION SOUHAITEES (**Joindre un plan des travaux**)

UTILISATION ENGIN DE LEVAGE OUI NON

Demande déposée le :

Signature du Demandeur :

***Cœur du Village, matérialisé aux entrées par des bandes de résines.**

L'arrêté municipal sera disponible dans un délai de trois semaines.

Un rendez-vous avec le service VRD est nécessaire 10 jours ouvrables avant délivrance de l'arrêté municipal pour la mise en place des échafaudages, bennes et palissades.

Les informations recueillies sur ce formulaire auront pour finalité le traitement de votre demande. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement.